L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 22 JANVIER 1881.

Le double portefeuil : l'Etoile Rouge !

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 22 Janvier.

Temps.—Hauteur du fleuve, 16 pieds au-dessus du zéro. Le vent du nord à l'ouest, température raisonnable ou baisse légèrement, temps partiellement couvert.

Température du 21 janvier 1881.

Thermomètre de C. DURAND, Opticien.

8 heures du matin.	Fahrenheit	Centigrade
Midi	48	9
3 P. M.	50	10
6 P. M.	48	9

Bulletin météorologique.

Vendredi, 21 janvier, 8 h. 00 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Augusta, Géo	54	Louisville, Ky	34
Atlanta	42	Memphis, Tenn	36
Cincinnati, Ver	30	Mobile, Ala	52
Cairo, Ill	25	Montgomery, Ala	45
Chattanooga, Tenn	37	Nashville, Tenn	35
Cincinnati, O	26	Natchez, La	52
Davenport, Iowa	—	Omaha, Neb	28
Dubuque, Iowa	—	Pittsburgh, Pa	32
Galveston, Texas	46	Shreveport, La	48
Gallatin	42	Shreveport, La	42
Keokuk, Iowa	—	St Louis, Mo	30
Key West, Fla	74	Vicksburg, Miss	—
La Crosse, Wis	—	Vicksburg, Miss	44
Leavenworth, Kan	—	Yankton, D. T	—

Hauteur des eaux au-dessus du niveau de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	20.06	Nashville, Tenn	29.00
Cairo, Ill	42.00	New Orleans	—
Cincinnati, O	27.04	Omaha, Neb	—
Davenport, I	—	Pittsburgh, Pa	6.07
Keokuk, Iowa	—	Shreveport, La	12.00
La Crosse, Wis	—	St Louis, Mo	2.67
Leavenworth, K	—	St Paul, Minn	—
Louisville, Ky	—	Vicksburg, Miss	—
Memphis, Tenn	13.05	Yankton, Dakota	—

Arrivées du steamer des hauteurs cours de 1874.

Steamer Rigaud Cargo, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS,

Inscrits au Bureau de l'Etat civil des 24 heures.

Mariages.

Emile Dickinson à Mlle Adèle Marx.
Henri Balzer à Mlle Adèle Caudeld.
Edouard Mandeville à Mlle Rose Castex.
John Wesley à Mlle Louise Tyler.

Naissances.

Miss Jean-Pierre Bonifait, un garçon, 14 janv.
" Bernard Brocket, un garçon, 5 janv.
" Jacob Kurtz, une fille, 27 sept.
" A. Hirsch, un garçon, 15 nov.
Mme. Edouard Lacroix, une fille, 18 nov.
" Theo. Bibby, une fille, 22 déc.
" Louis Fabregues, un garçon, 9 janv.
Mme. Stanislas St. Etienne, un garçon, 20 octobre.

Décès.

V. W. Cerna, 18 mois, cour Valence et Water.
Ibraham Demini, c, 60 ans, rue Bayou, près Gentilly.
Charles Lenfestey, c, 55 ans, rue Howard, près Girod.
Charles Cayrol, 7 ans.
Lucie T. Barnes, 37 ans, No 110 rue Urquhart.
Georges Hava, 67 ans, No 734 rue Magazine.
Ed. Joseph, c, 100 ans, rue Constance, près Pontalba, faubg d'Afrique.
Thomas Pichon, 2 mois, parents d'adresse inconnue.
Edouard Levis, p, 60 ans, rue St. Louis, près Broad.
Albert Auguste Vigé, 6 ans, No 364 rue Montegut.
Rose Smith, c, 18 ans, No 3 1/2 rue Remparts.

Voyageurs arrivés aux principaux hôtels.

HOTEL ST-CHARLES.

A Samuel, San Antonio; H S Dixon, New York; J C Hamilton, Washington, Les; L A Hamilton, Washington, Les; Mrs Hamilton, Les; E W Cove, G Jordan, Houston; J F Berthier et femme, Milwaukee; E S Stark, Pa; P L Mellhenny, New York; J F Gilchrist, Natchez; Mrs Mimms, Mlle Mimms, Natchez; Mlle H Taylor, Carrollton; G E F Hayward, New York; Gerard Compte, Cuba; Phil Kelly, Memphis; J C Battagliffe, Memphis; Geo V Kent, New York; R B Stanard, Va; Mrs Stanard, Va; Mrs Chilton, Richmond, Ky; Mme Pibaul, Mme W S Beadle, Detroit; J H Wynne, Lee A M Sebrel, St-Jacques; Geo Labrence, Chicago; H C Harmon, Chicago; W P Brown, Ville Platte, La; Geo S Campbell, Baltimore; T Hogan et femme, master Hogan, Brooklyn; H Shirts, Auburn, New York; Mrs Hayward, Mlle Hayward, Chicago; M H Mayer, San Francisco.

CITY HOTEL.

J A Wolner, Galveston Tex; M Wolfe, ville; John H Dinkerne Jr, Camden N J; Robt M Wilson, N A; Dingless, S W Pass; Benj Snyder, ville; Jas Donaldsonville; C B Pearson, Atlanta Ga; Jno M Ware Bayou Gentz; John H Dingless, Camden N J; John Arnold, Rush-ville Ind; Jas Bowden, Donaldsonville, La; J Perkins, Les Charles La; Misses S Gordy, Mdvert G Brophy et femme, St-Marie; J E Dewall, Tex; Jno Bowden, Donaldsonville, La; Mrs Thos Parks, Richmond Ky; John H Merriman, St-Louis; M J Randolph, Iberville; Jago Wade H Kelly, Les Amis; Mrs Amis; Mrs Hall, La G H Adams, nme M Adams, Philadelphie; F D Brown, Cincinnati; Le Stephen Thrower et femme, Miss; Mrs Thrower, Miss; Mrs Lambert, Mississippi; Alabama; John T McCabe, St-Louis; J T Mallinall, Madison Cr, Ohio; Strother Cameron, M O Hill, Purdock, ville; Thos Tindell, Mississippi; C W Armour, Chicago, Ill; Geo J Alexander, Philadelphie; H A Smith, Auburn, N Y; J W Mahlenay, Auburn, N Y; Robert Morris, Cleveland, Ohio; Mrs Morris et enfants, Ohio; Mme Waldron, Mme Chambers, Indianapolis; J K Armstrong, Wood-ville, Miss; Thos Tindell, Boston, mass; Dan Rice, ville; J C Deslonde, fleuve.

Cour Criminelle de District.

A la section A, juge Roman—George Williamson et Wilson déclaré coupable d'entrée entré, nuitamment, dans la maison Pierre Faura, a été condamné à dix ans de travaux forcés. Le ministère public a reconnu aux autres chefs d'accusation.

Louis Duvillier, est accusé de vol; James Farrell et Henri Wilson de vols de nuit; Charles Robinson, de port-d'armes cachées.

Geo. Moore et Joseph H. Moore, convaincus de vols de nuit ont été condamnés le premier à six mois, le second à quatre mois de prison de paroisse.

A la section B—juge Lazenberg—B. Cugatis, accusé d'avoir des billets de loteries non autorisées a été déclaré coupable.

Fred. Lewis est accusé de vols de nuit; Charles Williams, William Martin, Joseph Austin, George Wilson, Wilfred Scott et Jourdan, de vol.

Le jury a été renvoyé jusqu'à lundi.

Cour du juge Hiltenberger.

Kittie Murphy, accusée de vols de nuit, a été condamnée à une amende de $10 ou à vingt jours de prison de paroisse.

Anne Brown, accusée d'avoir blessé Kittie Murphy à coups de couteau.

Quite Lacoste et F. Schraeder, qu'un "Abdavit" accuse de vols de nuit, ont fourni un cautionnement de $150 pour répondre de leur bonne conduite durant six mois.

Le juge a acquitté Raoul Jean Marie, accusé de vol.

Thomas Stevens, accusé d'être dangereux au respect, a été envoyé en prison en attendant l'interrogatoire qu'on a pu donner un cautionnement de $500.

Sam Stewart, que M. Papadachi accuse d'obtention d'argent sous de faux prétextes, a dû fournir un cautionnement de $250 pour répondre à la compagnie.

George Cook, accusé d'être suspect et dangereux, a été requis de donner un cautionnement de $500 pour répondre de un bonne conduite. A défaut de cautionnement, il passera trente jours en prison.

Cour du juge Davey.

Miles Bird, accusé d'attaque à main armée, a été donner un cautionnement de $500 en attendant l'interrogatoire.

W. H. Glover, accusé d'avoir troublé la paix et très dangereux au respect, a donné de bons répondants, a été condamné à une amende de $10 ou à vingt jours de prison de paroisse.

Fred. Wisdom, accusé de n'avoir aucun moyen d'existence et d'avoir insulté un officier de police, a été condamné à une amende de $25 ou à trente jours de prison.

Allen Wheeler et Stephen Otten ont été condamnés à la même amende pour avoir insulté un agent de police.

H. T. Sewell, poursuivi d'obtention d'argent sous de faux prétextes, a fourni un cautionnement de $250 en attendant l'interrogatoire.

May et Paul Mable ont été condamnés à une amende de $5 ou à dix jours de prison, pour bataille et bris de paix.

Les Petites Sœurs des Pauvres.

Nous ne connaissons aucune institution qui soit aussi populaire chez nous, et qui mérite autant de l'être que celle des Petites Sœurs des Pauvres.

On ne saurait imaginer faire l'éloge de ces modestes et saintes filles qui, dans l'oubli, chaque jour, exposent de la meilleure grâce du monde leur santé et leur vie, au service des malheureux et des infirmes, sans espoir de la moindre récompense ici bas, se vouant à cette œuvre sanglante qui consiste à secourir ce qu'il y a de plus abjecte en monde,—le vieillard sans le pauvre et délaissé.

Les Petites Sœurs des Pauvres viennent à élever un superbe asile, et cela sans autres ressources que la générosité des personnes à la porte desquelles elles allaient humblement frapper. Comme il arrive toujours, ce fut d'abord une charité-type, plus elles faisaient, plus elles trouvaient à faire.

Pour ne pas reculer devant leur tâche, elles n'ont pas hésité à contracter des dettes. Fort heureusement, une personne charitable leur a fait don d'un terrain situé au No 101 de la rue Ste Anne—propriété d'une valeur réelle, mesurant 47 pieds de façade sur 121 pieds de profondeur, sur lequelle s'élève une vaste maison en briques, le tout évalué à $4,000. C'est cette propriété que les Petites Sœurs des Pauvres, afin de pouvoir payer leurs dettes, ont mise en loterie à un dollar le billet.

Le tirage aura lieu dans le courant du mois de mars prochain; nous en publierons plus tard le jour exact.

Paragraphes.—Liste des officiers et des comités de la division louisianaise de l'armée du Tennessee, en 1931 :

J. A Chalaron, président,
John Augustin, 1er vice-président,
H. N. Jenkins, 2me vice-président,
A. J. Lyris, 3me vice-président,
Jos. D. Taylor, archiviste,
Eugène May, correspondant,
Alcide Bolsblanc, secrétaire aux finances.

S. D. Stockman, trésorier,
V. E. De Monier, M. D., médecin.
Comité exécutif—John Augustin, 1er vice-président et ex-officio chairman; H. N. Jenkins, A. J. Lyris, Jos. D. Taylor, Alcide Bolsblanc, Eugène May, S. D. Stockman.

Comité de finances—R. H. Brunet, jr., chairman; John A. Morton, Wm. H. Renaud.

Comité des documents historiques—Eugène May, secrétaire correspondant et ex-officio chairman; Isaac W Pinckney, C. H. Tebault, M. D., George A. Williams, Walter H. Rogers.

Comité des fonds destinés à la construction de la tombe—H. N. Jenkins, 2me vice président et ex-officio chairman, Pendal Horn, Louis Tiemann, Pierre Lasseux, A. W. Kyatt.

Comité des secours—A. J. Lyris, 3me vice-président et ex officio chairman; Richard Agar, premier district; Théodule Buisson, deuxième district; John M. Coca, troisième district; Charles A Beck, quatrième district; J. D. Lorio, cinquième district; J. S. Richards, sixième district.

Comité des enquêtes—John Barcegeay, chairman; Watt T. Cleveland, John Pemberton, Henry V. Oliman, Daniel Curran, James Fahey, A. Schmeidel.

—L'ouverture des nous avons parlé dans notre dernier numéro comme ayant été retardé, a donc eu lieu hier au matin, au coin de la rue St Louis et Rodrigue, mais nous n'avons pas encore de détails à cause de l'heure avancée à laquelle cette maison est fortement encombrée par une sirène.

Les dames ont d'abord dévoré le magasin de comestibles de Mme Coyne, qui la dame a déjà déclaré à la suite de l'explosion d'une bouteille d'huile de charbon. Les rues étant impraticables, les pompes n'ont pu arriver sur les lieux et l'élément destructeur a eu libre cours. Ont été brûlés, avec leur contenu, en outre de l'établissement de Mme Coyne, la maison basse, en bois, portant le No 319 de la rue St-Louis, propriété de Mme Coyne, et habitée par Mlle Bayon; la maison basse, en bois, portant le No 23 de la rue Roman, appartenant à cette dame et habitée par M. Rigby; la maison basse, en bois, portant le No 319 de la rue St-Louis, propriété de Mme Coyne, et habitée par Mlle Bayon; la maison basse, en bois, portant le No 317 de la rue, St-Louis, appartenant à M. Wenn, qui l'occupait; enfin la maison basse, en bois, portant le No 315 de la rue St-Louis, et appartenant à M. Kern, qui l'occupait. C'est le No 324 de la rue St-Louis qui est endommagé.

La perte totale s'élève à une dizaine de mille piastres.

—L'annotateur des aliénations, le shérif des cours criminelles, le greffier de la cour criminelle du district et l'annotateur des hypothèques demandaient à la cour civile du district d'obliger le trésorier de l'Etat à prendre, sur la somme destinée aux frais du judiciaire de la paroisse d'Orléans, le quel payer les salaires qui leur sont dûs, et le coût de leurs fournitures de bureaux avec les salaires et les fournitures de bureaux des autres fonctionnaires. Ils se fondaient sur ce que l'article 146 de la Constitution borne les frais en question à leurs salaires et les dépenses de leurs bureaux. Le juge Houston a rejeté leur réclamation en disant que la Convention avait en l'idée de restriction, elle n'aurait pas inséré dans l'article les mots : "les frais du judiciaire de la paroisse d'Orléans."

—Un nommé Jules Billings a condamné la manière dont il a prélevé une taxe pour faire face à certains arrêts qu'il a rendus contre elle. Le conseil ayant inclus dans le budget seulement les arrêts qui étaient devenus définitifs avant l'adoption du budget, c'est-à-dire avant le 31 décembre 1880, et ayant fixé la taxe à 1 1/2 mill qui n'devait à $340,000, les porteurs d'obligations se sont de nouveau adressés à la cour de district des Etats-Unis, pour forcer la ville à porter également la somme sur le rôle. Billings a été condamné à perdre cinq jours de paie.

Un policeman Reidmauer, Adams et Dick, accusés de négligence, ont été condamnés, les deux premiers, à perdre deux jours de paie, le dernier à perdre trois jours de paie.

Un surnuméraire Woof, pour avoir décoché aux cornes de son supérieur, a été condamné à perdre dix jours de paie.

Le policeman W. A. Stites, accusé d'ivresse, a été condamné à perdre trois jours de paie.

Le bureau s'est ensuite ajourné.

Ventes immobilières au bureau de l'annotateur des hypothèques :

William Kern à Henry Jurgens, un terrain et batisses, compris entre les rues Madison, Dauphine, Iberville et Bienville, mesurant 30 pieds de face à la rue Madison, sur 150 pieds de profondeur.....$350

Mme Françoise P. Dumas, un terrain et batisses compris entre les rues Crapy, Upton, François et Dauphine, mesurant 37 pieds de face à la rue Dauphine, sur 112 pieds de profondeur; Ajouté, un terrain et batisses, situés dans le même îlot, mesurant 30 pieds de face à la rue Dauphine, sur 130 pieds de profondeur.....$1,000

Charley Hartig à John Hager, jr., un terrain et batisses, compris entre les rues Carondelet, Bienville, Dauphine et St. Peter, mesurant 27 pieds de face à la rue St. Peter, sur 106 pieds de profondeur.....$1500.

Mme Rosine Tesch à T. F. Ferrer, un terrain et batisses, compris entre les rues St. Antoine, Marais, Urquhart et Bagatelle, mesurant 30 pieds de face à la rue St. Antoine, sur 100 pieds de profondeur.....$400.

Chasses-vous à l'E. R.

Les farces en omnibus :

On ferait un volume assez gai en détaillant par le menu tous les genres de farces que certains joueurs se permettent lorsqu'ils voyagent en omnibus. Contentons-nous d'en indiquer quelques-unes.

Dans l'intérieur, c'est d'abord la farce légendaire qui consiste à se munir d'un petit morceau de papier simple et sec, de s'en envelopper, vivement bien entendu, et, à la suite d'une maladresse calculée, de lâcher tout ce monde rampant et grimpant, dans les jambes des voyageurs et les jupes des voyageuses.

Plus innocente et plus calme, mais bien amusante aussi est la farce dont le résultat est de faire bâiller successivement tout le personnel voyageant d'un omnibus, rien qu'en exécutant une série savante de bâillements bien caractérisés. Avec de la pratique on peut donner mal à l'estomac à dix ou quinze personnes.

Il y a encore la petite mystification du monsieur qui, simulant la distraction, laisse soigneusement dans son portemonnaie la pièce de deux francs qu'une voisine la prie de transmettre au conducteur. Règle générale, il faut toujours rendre la pièce, quand on vous la réclame, mais il convient de feindre croire que cette réclamation est sans fondement. Cela jette le trouble et le doute dans l'esprit de la propriétaire de la pièce en litige.

Enfin, on peut, sans grand inconvénient, s'il y a dans l'omnibus un quidam d'extérieur négligé, et de physionomie équivoque, le dévaliser avec persévérance et prendre à la dérobée des notes rapides sur un carnet; le tout sans que la victime s'en doute, autant que possible, mais de façon à ce que le manège soit remarqué de plusieurs personnes. Au bout de peu de minutes, vous pouvez compter en sûreté de la sortie, mais la réputation du monsieur mal mis sera sérieusement compromise—pendant tout le cours du trajet.

—On cite un mot fin du duc de Nivernois à l'occasion de l'élection à l'Académie du comte de Tressan. Ce dernier avait fait ouvertement une opposition très vive contre la première élection qu'il n'en garda du ressentiment, et ne lui donna son exclusion; mais ayant su, au contraire, que ce seigneur avait voté pour lui, le comte, dans l'effusion de sa reconnaissance, est allé le remercier. A la fin de la visite, M. de Nivernois, en le reconduisant, lui a dit : "Monsieur le comte, vous voyez que l'on vieillissant on perd la mémoire."

—Un commerçant de la rue des jeûneurs vient de perdre sa femme, ce dont il ne semble pas trop affecté.

Le matin de l'enterrement—la cérémonie était commandée pour neuf heures il descend à huit heures à la cuisine.

—Oh! se dit-il, j'ai bien le temps de travailler un peu.

Et le voilà plongé dans ses livres. Une heure se passe. Un de ses commis vient le prévenir que les invités sont là et l'attendent.

—Eh bien! mon ami, répond le veuf, dis-leur qu'ils commencent sans moi. Tu connais mes principes : les affaires avant le plaisir.

L'Ordre rappelle une bonne joyeuseté de ce pauvre Cham :

Un de ses amis s'était fort mal marié : caractère désagréable, scènes perpétuelles, tout était réuni chez la jeune épouse.

Au jour de l'an, Cham envoie au mari un dessin de papier simple et sans prétention, mais d'une exécution soignée et le plus parfaitement, avec un cadre et cette étiquette :

—Etrennes utiles.

—Au Palais :

Deux avocats plaident. Il s'agit de la propriété d'un puits, et le premier débute par un exorde rondiat.

—Mais, dit le président, abrégez matière.

—Monsieur le président, je suis patient : il ne s'agit que d'un peu d'eau.

—Pardon, réplique l'avocat, l'objet du litige est d'un indiscutable intérêt; il ne s'agit, il est vrai, que d'un puits, mais son cadavre sent à deux marchands de vin.

—Hier soir, à onze heures et demie, une rixe a eu lieu dans la rue Franklin, près Gasquet, entre Jake Johnson et Charles Brown—tous deux de couleur. Johnson a été blessé au côté gauche et au dos. Brown a été arrêté.

Le Benevolent Association of the Army of Northern Virginia.—La société de bienfaisance de l'armée de la Virginie du Nord—division louisianaise—a siégé, hier soir, en sixième réunion annuelle.

Partie de son quartier-général, No 80, de la rue du Camp, la société présidée d'une magnifique bande de musique et de ses invités, s'est promenade dans les principales rues de la ville, puis s'est retirée à "l'Odd Fellows Hall" où un magnifique banquet l'attendait.

Le Rév. Père D. Hubert, des Jésuites, a fait une touchante prière au moment où les membres et les invités étaient réunis autour de la table. On sait avec quel un grand éloge de ce banquet, mais nous devons dire que cet éloge, si splendide qu'il fût, était resté au-dessous de la vérité; inutile de dire que le souper était copieux.

La société tenait une fois de plus à célébrer d'une façon éclatante, sa sixième réunion, et elle y a réussi au-delà de toute expression, au-delà surtout de l'attente de ses nombreux invités.

Au moment où les vins les plus généreux coulaient avec abondance, le président de la société, le colonel John Richardson, s'est fait entendre pour féliciter ses anciens camarades de la circonstance qui les réunissait, puis il a porté un toast : "au Président, à l'armée et à la marine des Etats-Unis."

Le colonel Hoey a répondu.

A celui de "l'Armée du nord de la Virginie," M. E. H. McCalab a répondu.

M. J. A. Chalaron a répondu au toast porté "à l'armée du Tennessee."

M. W. G. Vincent a répondu au toast porté "à l'armée du trans-Mississippi."

M. H. Dudley Coleman a répondu au toast porté "aux femmes du Sud."

Le président a ensuite porté le toast suivant "à la mémoire de Lee et de Jackson et de nos compagnons d'armes qui dorment avec eux d'un sommeil éternel."

M. Edwin Marks a lu, d'une voix qui a profondément ému les auditeurs "la tombe du soldat" par Pearl Rivers.

M. Weishart, de la Gazette Allemande, a répondu au toast porté à la presse.

Le colonel Forsyth, mourant d'avoir si bien interprété leurs sentiments.

Après une bénédiction du Père Hubert, les membres se sont formés en procession pour se rendre à leur quartier général.

Les officiers de la société sont : E. D. Willet, président honoraire; John B. Richardson, président; W. E. Lyman, premier vice-président; Louis Prados, deuxième vice-président; J. Moore Wilson, troisième vice-président; N. J. Hoey, quatrième vice-président; John F. Wax, cinquième vice-président; John J. Fitzpatrick, secrétaire aux archives; Fred A. Ober, secrétaire correspondant; John H. Murray, trésorier; F. L. Taney, chirurgien; Révd. D. Hubert, aumonier.

Le comité exécutif se composait de MM. Albert M. Levy, Pat Hays, L. A. Adam, J. S. Bradley et Thomas D. Dewley.

MM. Albert M. Levy, Charles Palfrey, John Shannon, Pat Hays et J. S. Bradley, formaient le comité chargé des préparatifs.

Nous avons remarqué au milieu de la salle le modèle de la statue de Stonewall Jackson, entourée de faisceaux d'armes et de drapeaux, entres autres, le glorieux drapeau de combat du bataillon des zouaves, que les survivants de la compagnie des chasseurs à pied de St-Paul, et du bataillon des zouaves de la Louisiane, ont confié à la garde de la société des Anciens de la Virginie du Nord. L'œil s'arrête (comme nous l'avons déjà dit) en regardant le drapeau, sur les trous qu'y ont fait les boulets et les balles.

Le Bureau de Police s'est réuni hier soir.

Un policeman Harris, accusé de s'être assis pendant qu'il était de service, a été condamné à perdre quatre jours de paie. Le policeman J. D. Donavan, du troisième precinct, accusé de conduite indigne, a été condamné à perdre cinq jours de paie.

Un policeman Reidmauer, Adams et Dick, accusés de négligence, ont été condamnés, les deux premiers, à perdre deux jours de paie, le dernier à perdre trois jours de paie.

Un surnuméraire Woof, pour avoir décoché aux cornes de son supérieur, a été condamné à perdre dix jours de paie.

Le policeman W. A. Stites, accusé d'ivresse, a été condamné à perdre trois jours de paie.

Le bureau s'est ensuite ajourné.

Ventes immobilières au bureau de l'annotateur des hypothèques :

William Kern à Henry Jurgens, un terrain et batisses, compris entre les rues Madison, Dauphine, Iberville et Bienville, mesurant 30 pieds de face à la rue Madison, sur 150 pieds de profondeur.....$350

Mme Françoise P. Dumas, un terrain et batisses, compris entre les rues Crapy, Upton, François et Dauphine, mesurant 37 pieds de face à la rue Dauphine, sur 112 pieds de profondeur; Ajouté, un terrain et batisses, situés dans le même îlot, mesurant 30 pieds de face à la rue Dauphine, sur 130 pieds de profondeur.....$1,000

Charley Hartig à John Hager, jr., un terrain et batisses, compris entre les rues Carondelet, Bienville, Dauphine et St. Peter, mesurant 27 pieds de face à la rue St. Peter, sur 106 pieds de profondeur.....$1500.

Mme Rosine Tesch à T. F. Ferrer, un terrain et batisses, compris entre les rues St. Antoine, Marais, Urquhart et Bagatelle, mesurant 30 pieds de face à la rue St. Antoine, sur 100 pieds de profondeur.....$400.

Chasses-vous à l'E. R.

Les farces en omnibus :

On ferait un volume assez gai en détaillant par le menu tous les genres de farces que certains joueurs se permettent lorsqu'ils voyagent en omnibus. Contentons-nous d'en indiquer quelques-unes.

Dans l'intérieur, c'est d'abord la farce légendaire qui consiste à se munir d'un petit morceau de papier simple et sec, de s'en envelopper, vivement bien entendu, et, à la suite d'une maladresse calculée, de lâcher tout ce monde rampant et grimpant, dans les jambes des voyageurs et les jupes des voyageuses.

Plus innocente et plus calme, mais bien amusante aussi est la farce dont le résultat est de faire bâiller successivement tout le personnel voyageant d'un omnibus, rien qu'en exécutant une série savante de bâillements bien caractérisés. Avec de la pratique on peut donner mal à l'estomac à dix ou quinze personnes.

Il y a encore la petite mystification du monsieur qui, simulant la distraction, laisse soigneusement dans son portemonnaie la pièce de deux francs qu'une voisine la prie de transmettre au conducteur. Règle générale, il faut toujours rendre la pièce, quand on vous la réclame, mais il convient de feindre croire que cette réclamation est sans fondement. Cela jette le trouble et le doute dans l'esprit de la propriétaire de la pièce en litige.

Enfin, on peut, sans grand inconvénient, s'il y a dans l'omnibus un quidam d'extérieur négligé, et de physionomie équivoque, le dévaliser avec persévérance et prendre à la dérobée des notes rapides sur un carnet; le tout sans que la victime s'en doute, autant que possible, mais de façon à ce que le manège soit remarqué de plusieurs personnes. Au bout de peu de minutes, vous pouvez compter en sûreté de la sortie, mais la réputation du monsieur mal mis sera sérieusement compromise—pendant tout le cours du trajet.

—On cite un mot fin du duc de Nivernois à l'occasion de l'élection à l'Académie du comte de Tressan. Ce dernier avait fait ouvertement une opposition très vive contre la première élection qu'il n'en garda du ressentiment, et ne lui donna son exclusion; mais ayant su, au contraire, que ce seigneur avait voté pour lui, le comte, dans l'effusion de sa reconnaissance, est allé le remercier. A la fin de la visite, M. de Nivernois, en le reconduisant, lui a dit : "Monsieur le comte, vous voyez que l'on vieillissant on perd la mémoire."

—Un commerçant de la rue des jeûneurs vient de perdre sa femme, ce dont il ne semble pas trop affecté.

Le matin de l'enterrement—la cérémonie était commandée pour neuf heures il descend à huit heures à la cuisine.

—Oh! se dit-il, j'ai bien le temps de travailler un peu.

Et le voilà plongé dans ses livres. Une heure se passe. Un de ses commis vient le prévenir que les invités sont là et l'attendent.

—Eh bien! mon ami, répond le veuf, dis-leur qu'ils commencent sans moi. Tu connais mes principes : les affaires avant le plaisir.

L'Ordre rappelle une bonne joyeuseté de ce pauvre Cham :

Un de ses amis s'était fort mal marié : caractère désagréable, scènes perpétuelles, tout était réuni chez la jeune épouse.

Au jour de l'an, Cham envoie au mari un dessin de papier simple et sans prétention, mais d'une exécution soignée et le plus parfaitement, avec un cadre et cette étiquette :

—Etrennes utiles.

—Au Palais :

Deux avocats plaident. Il s'agit de la propriété d'un puits, et le premier débute par un exorde rondiat.

—Mais, dit le président, abrégez matière.

—Monsieur le président, je suis patient : il ne s'agit que d'un peu d'eau.

—Pardon, réplique l'avocat, l'objet du litige est d'un indiscutable intérêt; il ne s'agit, il est vrai, que d'un puits, mais son cadavre sent à deux marchands de vin.

—Hier soir, à onze heures et demie, une rixe a eu lieu dans la rue Franklin, près Gasquet, entre Jake Johnson et Charles Brown—tous deux de couleur. Johnson a été blessé au côté gauche et au dos. Brown a été arrêté.

Le Benevolent Association of the Army of Northern Virginia.—La société de bienfaisance de l'armée de la Virginie du Nord—division louisianaise—a siégé, hier soir, en sixième réunion annuelle.

Partie de son quartier-général, No 80, de la rue du Camp, la société présidée d'une magnifique bande de musique et de ses invités, s'est promenade dans les principales rues de la ville, puis s'est retirée à "l'Odd Fellows Hall" où un magnifique banquet l'attendait.

Le Rév. Père D. Hubert, des Jésuites, a fait une touchante prière au moment où les membres et les invités étaient réunis autour de la table. On sait avec quel un grand éloge de ce banquet, mais nous devons dire que cet éloge, si splendide qu'il fût, était resté au-dessous de la vérité; inutile de dire que le souper était copieux.

La société tenait une fois de plus à célébrer d'une façon éclatante, sa sixième réunion, et elle y a réussi au-delà de toute expression, au-delà surtout de l'attente de ses nombreux invités.

Au moment où les vins les plus généreux coulaient avec abondance, le président de la société, le colonel John Richardson, s'est fait entendre pour féliciter ses anciens camarades de la circonstance qui les réunissait, puis il a porté un toast : "au Président, à l'armée et à la marine des Etats-Unis."

Le colonel Hoey a répondu.

A celui de "l'Armée du nord de la Virginie," M. E. H. McCalab a répondu.

M. J. A. Chalaron a répondu au toast porté "à l'armée du trans-Mississippi."

M. H. Dudley Coleman a répondu au toast porté "aux femmes du Sud."

Le président a ensuite porté le toast suivant "à la mémoire de Lee et de Jackson et de nos compagnons d'armes qui dorment avec eux d'un sommeil éternel."

M. Edwin Marks a lu, d'une voix qui a profondément ému les auditeurs "la tombe du soldat" par Pearl Rivers.

M. Weishart, de la Gazette Allemande, a répondu au toast porté à la presse.

Le colonel Forsyth, mourant d'avoir si bien interprété leurs sentiments.

Après une bénédiction du Père Hubert, les membres se sont formés en procession pour se rendre à leur quartier général.

Les officiers de la société sont : E. D. Willet, président honoraire; John B. Richardson, président; W. E. Lyman, premier vice-président; Louis Prados, deuxième vice-président; J. Moore Wilson, troisième vice-président; N. J. Hoey, quatrième vice-président; John F. Wax, cinquième vice-président; John J. Fitzpatrick, secrétaire aux archives; Fred A. Ober, secrétaire correspondant; John H. Murray, trésorier; F. L. Taney, chirurgien; Révd. D. Hubert, aumonier.

Le comité exécutif se composait de MM. Albert M. Levy, Pat Hays, L. A. Adam, J. S. Bradley et Thomas D. Dewley.

MM. Albert M. Levy, Charles Palfrey, John Shannon, Pat Hays et J. S. Bradley, formaient le comité chargé des préparatifs.

Nous avons remarqué au milieu de la salle le modèle de la statue de Stonewall Jackson, entourée de faisceaux d'armes et de drapeaux, entres autres, le glorieux drapeau de combat du bataillon des zouaves, que les survivants de la compagnie des chasseurs à pied de St-Paul, et du bataillon des zouaves de la Louisiane, ont confié à la garde de la société des Anciens de la Virginie du Nord. L'œil s'arrête (comme nous l'avons déjà dit) en regardant le drapeau, sur les trous qu'y ont fait les boulets et les balles.

Le Bureau de Police s'est réuni hier soir.

Un policeman Harris, accusé de s'être assis pendant qu'il était de service, a été condamné à perdre quatre jours de paie. Le policeman J. D. Donavan, du troisième precinct, accusé de conduite indigne, a été condamné à perdre cinq jours de paie.

Un policeman Reidmauer, Adams et Dick, accusés de négligence, ont été condamnés, les deux premiers, à perdre deux jours de paie, le dernier à perdre trois jours de paie.

Un surnuméraire Woof, pour avoir décoché aux cornes de son supérieur, a été condamné à perdre dix jours de paie.

Le policeman W. A. Stites, accusé d'ivresse, a été condamné à perdre trois jours de paie.

Le bureau s'est ensuite ajourné.

Ventes immobilières au bureau de l'annotateur des hypothèques :

William Kern à Henry Jurgens, un terrain et batisses, compris entre les rues Madison, Dauphine, Iberville et Bienville, mesurant 30 pieds de face à la rue Madison, sur 150 pieds de profondeur.....$350

Mme Françoise P. Dumas, un terrain et batisses, compris entre les rues Crapy, Upton, François et Dauphine, mesurant 37 pieds de face à la rue Dauphine, sur 112 pieds de profondeur; Ajouté, un terrain et batisses, situés dans le même îlot, mesurant 30 pieds de face à la rue Dauphine, sur 130 pieds de profondeur.....$1,000

Charley Hartig à John Hager, jr., un terrain et batisses, compris entre les rues Carondelet, Bienville, Dauphine et St. Peter, mesurant 27 pieds de face à la rue St. Peter, sur 106 pieds de profondeur.....$1500.

Mme Rosine Tesch à T. F. Ferrer, un terrain et batisses, compris entre les rues St. Antoine, Marais, Urquhart et Bagatelle, mesurant 30 pieds de face à la rue St. Antoine, sur 100 pieds de profondeur.....$400.

Chasses-vous à l'E. R.

Les farces en omnibus :

On ferait un volume assez gai en détaillant par le menu tous les genres de farces que certains joueurs se permettent lorsqu'ils voyagent en omnibus. Contentons-nous d'en indiquer quelques-unes.

Dans l'intérieur, c'est d'abord la farce légendaire qui consiste à se munir d'un petit morceau de papier simple et sec, de s'en envelopper, vivement bien entendu, et, à la suite d'une maladresse calculée, de lâcher tout ce monde rampant et grimpant, dans les jambes des voyageurs et les jupes des voyageuses.

Plus innocente et plus calme, mais bien amusante aussi est la farce dont le résultat est de faire bâiller successivement tout le personnel voyageant d'un omnibus, rien qu'en exécutant une série savante de bâillements bien caractérisés. Avec de la pratique on peut donner mal à l'estomac à dix ou quinze personnes.

Il y a encore la petite mystification du monsieur qui, simulant la distraction, laisse soigneusement dans son portemonnaie la pièce de deux francs qu'une voisine la prie de transmettre au conducteur. Règle générale, il faut toujours rendre la pièce, quand on vous la réclame, mais il convient de feindre croire que cette réclamation est sans fondement. Cela jette le trouble et le doute dans l'esprit de la propriétaire de la pièce en litige.

Enfin, on peut, sans grand inconvénient, s'il y a dans l'omnibus un quidam d'extérieur négligé, et de physionomie équivoque, le dévaliser avec persévérance et prendre à la dérobée des notes rapides sur un carnet; le tout sans que la victime s'en doute, autant que possible, mais de façon à ce que le manège soit remarqué de plusieurs personnes. Au bout de peu de minutes, vous pouvez compter en sûreté de la sortie, mais la réputation du monsieur mal mis sera sérieusement compromise—pendant tout le cours du trajet.

—On cite un mot fin du duc de Nivernois à l'occasion de l'élection à l'Académie du comte de Tressan. Ce dernier avait fait ouvertement une opposition très vive contre la première élection qu'il n'en garda du ressentiment, et ne lui donna son exclusion; mais ayant su, au contraire, que ce seigneur avait voté pour lui, le comte, dans l'effusion de sa reconnaissance, est allé le remercier. A la fin de la visite, M. de Nivernois, en le reconduisant, lui a dit : "Monsieur le comte, vous voyez que l'on vieillissant on perd la mémoire."

—Un commerçant de la rue des jeûneurs vient de perdre sa femme, ce dont il ne semble pas trop affecté.

Le matin de l'enterrement—la cérémonie était commandée pour neuf heures il descend à huit heures à la cuisine.

—Oh! se dit-il, j'ai bien le temps de travailler un peu.

Et le voilà plongé dans ses livres. Une heure se passe. Un de ses commis vient le prévenir que les invités sont là et l'attendent.

—Eh bien! mon ami, répond le veuf, dis-leur qu'ils commencent sans moi. Tu connais mes principes : les affaires av